

PRIX NOUVELLES VOIX 2018

Québec et Canada francophone

APPEL DE CANDIDATURES

Le Centre québécois du P.E.N. et L'Institut Canadien de Québec invitent les écrivain-e-s de la relève du Québec et du Canada francophone à soumettre des textes à l'édition 2018 du Prix Nouvelles Voix – Québec et Canada francophone. Ce concours vise à stimuler l'émergence de nouvelles voix littéraires francophones au Québec et au Canada. Le lauréat ou la lauréate recevra une bourse de 500 \$ et verra son texte publié dans la revue *Mœbius*.



ADMISSIBILITÉ

Vous êtes admissible à ce concours si :

- vous êtes âgé de 18 à 35 ans (inclusivement) en date du 20 avril 2018;
- vous résidez au Canada;
- vous avez publié un maximum de quatre textes en revue ou d'un livre à compte d'éditeur.

Les textes soumis doivent relever de l'un des genres suivants : nouvelle, récit, essai, poésie ou écriture journalistique. Les œuvres en prose doivent compter entre 1200 et 1500 mots, et les poèmes ou suites de poèmes, entre 400 et 600 mots. Seuls les textes inédits, écrits en français par un seul auteur sont admissibles.

Un seul texte par participant sera accepté.

COMMENT PARTICIPER?

Chaque texte soumis doit être accompagné du formulaire de candidature dûment rempli (disponible au maisondelalitterature.qc.ca). Les documents doivent être envoyés **par courriel au plus tard le vendredi 20 avril 2018 à 23 h 59** à l'adresse suivante : nouvellesvoix@institutcanadien.qc.ca.

L'objet du courriel doit être le suivant : « Prix Nouvelles Voix 2018 ».

RÈGLES POUR LA PRÉSENTATION DES TEXTES

- Les textes doivent être présentés à double interligne. Le nombre de mots doit apparaître en haut de la première page.
- Le nom de fichier du texte doit être le titre de l'œuvre.
- Seuls sont autorisés les formats .doc ou .docx. **Les fichiers PDF ne sont pas autorisés.**
- Toutes les œuvres sont jugées de manière anonyme. **Le nom de l'auteur ne doit pas apparaître sur son texte**, mais seulement dans le formulaire de participation prévu à cet effet.

Les candidatures ne répondant pas à ces exigences ne seront pas considérées.

PRIX ET ATTRIBUTION

Tous les textes reçus seront évalués par un jury d'écrivains et de représentants du milieu littéraire. Une bourse de 500 \$ sera attribuée au lauréat ou à la lauréate et son texte sera publié dans la revue *Mœbius*.

Seul le candidat ou la candidate retenu(e) sera contacté(e) après les délibérations. La décision du jury est finale et sans appel.

Chaque auteur demeure titulaire de son droit d'auteur, dans le monde entier.

LE PRIX NOUVELLES VOIX

Le Prix Nouvelles Voix est, à l'origine, une initiative de l'association d'écrivains PEN international, dont le mandat est de promouvoir la littérature et la liberté d'expression.

Depuis 2015, le Centre québécois du P.E.N. et L'Institut Canadien de Québec s'associent pour présenter le Prix Nouvelles Voix – Québec et Canada francophone. Les deux organismes organisent aussi ensemble la résidence Exil et liberté, qui permet à un écrivain d'être accueilli à Québec pour un séjour d'écriture.

LAURÉATS PRÉCÉDENTS DU PRIX NOUVELLES VOIX – QUÉBEC ET CANADA FRANCOPHONE

2017 – Annie Roussel (Québec)

2016 – Laetitia Beaumel (Québec)

2015 – Sophie Prévost, finaliste au concours international (Abitibi), Geoffroy Delorey (Montréal)

2014 – Andrée-Anne Tardy (Montréal), Thomas Ouellet-St-Pierre (Montréal)

POUR INFORMATION

Julie Veillet

Adjointe à la programmation

Maison de la littérature | L'Institut Canadien de Québec

418 641-6788, poste 7794

julie.veillet@institutcanadien.qc.ca